



	Tarif 2023				
	Emplacements		Déplacements Professionnels		
	Basse Saison	Haute Saison(1)	Basse Saison	Haute Saison(1)	
	01/01 au 15/06 01/09 au 22/12	23/12 au 31/12 16/06 au 31/08	01/01 au 15/06 01/09 au 22/12	23/12 au 31/12 16/06 au 31/08	
	18,90 €	24,90 €			
	26,90 €	32,90 €			
Suppléments / Options		419 €/mois	519 €/mois		
Personne + 7ans	8,00 €				
Véhicule sup. (voiture, moto ou remorque)	3,90 €				
Electricité 10A / jour	3,90 €				
Enfant de 2 à 7 ans	3,90 €				
Enfant moins de 2 ans	Gratuit				
Animal (4)	4,50 €				
Tente supplémentaire - 5 m²	5,50 €	519 €/mois	619 €/mois		
Forfait journalier climatiseur	2,50 €	<p>Les tarifs déplacements professionnels sont applicables pour les <u>séjours de 30 jours minimum</u> après accord d'un engagement contractuel. Dans le cas d'un camping-car et d'une voiture le tarif professionnel ne comprend pas le 2eme vehicule. Si le bénéficiaire du tarif professionnel réside moins de 30 jours consécutifs dans le camping alors le tarif normal 1 ou 2 personnes s'applique de plein droit. Les tarifs professionnels comprennent l'électricité 200 Kw/mois ou 7 Kw/jour et l'accès illimité aux blocs sanitaires et aux points d'eau - Documents à fournir pour contrat Pro: pièce d'identité, police d'assurance en cours de validité, carte grise, contrat de travail ou justificatif de mission et justificatif de domicile attestant que vous êtes rattaché à une adresse fiscale.</p>			
Forfait journalier recharge véhicule électrique	6,50 €				
Electricité Kw supplémentaire	0,48 €				
Frais de dossier	5,90 €				
Frais modification ou annulation	12,90 €				
Forfait ASCI + ADAC 2021 carte 2 P+élec+animal (3)	23,00 €				non dispo
Véhicules + 3,5T (PTAC)	3,90 €				
Double essieux (entrée sous réserve accord direction)	19,90 €				
Air de service (client externe)	8,00 €				
Visiteur à la journée (6)	4,00 €				
Location TV (jour)	2,50 €				
Bouteille de Gaz 13Kg Propane (Antargaz Gold)	39,90 €				

Emplacements: Arrivée 12 - Départ 12h - Locations Mobil-home: Arrivée 14h - Départ 10h

Mobiles-homes/Chalets						
	mois		semaine		nuitée (mini 3 nuits)	
	Basse Saison	Haute Saison(1)	Basse Saison	Haute Saison(1)	Basse Saison	Haute Saison
Mobile-home 6 personnes (27m²)	1 250 €	1 590 €	610 €	670 €	89 €	99 €
Mobile-home 4 personnes CONFORT (26m²)	1 050 €	1 250 €	520 €	610 €	79 €	89 €
Mobile-home 3 personnes CLASSIQUE (25m²)	990 €	1 050 €	465 €	520 €	69 €	79 €
Mobile-home 2 personnes CONFORT (21m²)	780 €	990 €	385 €	475 €	59 €	69 €
Mobile-home 2 personnes CLASSIQUE (18m²)	725 €	890 €	295 €	350 €	non dispo	
Chalet avec eau (sans sanitaire/accès bloc sanitaire illimité)						
	mois		semaine		nuitée (mini 3 nuits)	
Chalet Julie 2 personnes - (16m²)	590 €		225 €		non dispo	
Chalets (sans eau / accès bloc sanitaire illimité)						
	mois		semaine		nuitée (mini 3 nuits)	
	Basse Saison	Haute Saison(1)	Basse Saison	Haute Saison(1)	non dispo	
Chalet 2022 - 1 personne - (20m²)(mai 2022)	599 €	799 €	240 €	320 €		
Mobil Home Jad 1 personne - (15m²)	520 €		190 €			
Chalet Pointe/Orge 1 personne - (11m²)	500 €		170 €			

(1) Les séjours haute saison ne sont pas remboursable pour les localifs et les emplacements nus. Veuillez consulter les conditions générales de vente (CGV) sur internet pour connaître les conditions de vente - (2) tarif tente valable uniquement du 01/04 au 15/10 - La direction se réserve le droit de facturer des frais d'annulation ou de gestion de dossier à tout moment - (5) base calcul 31 jours pour 1 mois - Les acomptes pour les localifs sont à régler à la réservation (30% du montant du séjour) - Le règlement du solde du séjour est à régler au maximum 30 jours avant la date d'arrivée - Une caution de ménage de 200 € est demandée à l'arrivée ainsi qu'une caution d'un mois de loyer pour les localifs et les emplacements - Les déplacements professionnels séjournant + d'un mois doivent déposer une caution équivalente à un mois de loyer d'avance - Le règlement du loyer doit être encaissé au plus tard le 5 du mois en cours ou le client doit déposer une 2 eme caution équivalente à un 2 eme mois de loyer. Les animaux sont formellement interdits dans les locations - Les chèques ne sont pas acceptés - **200 kW/mois ou 7kw/jour d'électricité sont comprises dans les locations de mobil-home/chalets (au delà facturation des kW supplémentaires consommés à 0,48€ ttc/ kWh)** - Les véhicules utilitaires de + de 5 m doivent être stationnés à l'extérieur du camping - La location d'un téléviseur est possible pour les localifs équipés d'une antenne (veuillez vous renseigner à l'accueil) - Les emplacements pro sont prévu pour 2 personnes maximum - Les emplacements tourisme sont prévu pour 6 personnes maximum (4) Les animaux doivent être obligatoirement à jour de leurs vaccins et tenus en laisse dans tous les espaces du camping, le carnet de santé doit être disponible sur simple demande. (6) tarif par personne, enregistrement obligatoire avant de rentrer sur le camping pendant les heures d'ouverture de l'accueil, (3) Tarif réservé aux clients présentant une carte ASCI CC bleue ou ADAC en cours de validité. Forfait ASCI/ADAC non disponibles pour les séjours professionnels.